

Dominique de Legge (cours 1972), sénateur LR d'Ille-et-Vilaine depuis 18 ans, a décidé de ne pas se représenter à l'occasion des élections sénatoriales du 27 septembre prochain.

Son engagement politique le conduisit également à être notamment maire du Pertre (1995-2017) et conseiller régional de Bretagne (1998-2014), y siégeant, de 2004 à 2010 aux côtés de Loïck Le Brun (cours 1984)



Pour en savoir plus sur cet éminent ancien combréen :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Dominique_de_Legge